



## **Compte-rendu séance du 14 avril 2022**

Séance du 14 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAPARLIÈRE Alain, Maire.

Convocation du 9 avril 2022

**Présents** : Mr LAPARLIÈRE, Mme FRUCHARD Marylène, Me CAUSSE Jacqueline, TABUTEAU Michel, Mr SARNAC Jérôme, Mme BLONDEAU Gabrielle, Mr BLONDEAU Bernard, Mme DROUILLARD Peggy, Mr FRATY Frederic, Mme GUIBERT Delphine, Mme MOUROCQ Vanessa

**Absents** : Mr ARCAY Michel, excusé  
Mr BOUTIN Yannick, excusé  
Mr LABAYE Anthony, excusé  
Mme ZAÏDI Houria

**Procuration** : Procuration de Mr BOUTIN Yannick à Mr LAPARLIÈRE

**Secrétaire de séance** : Mme GUIBERT Delphine qui a accepté cette fonction.

20h40 : la séance est ouverte.

Le compte-rendu de la séance du 18 mars 2022 est accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire annonce la suppression du dernier point à l'ordre du jour concernant la demande de subvention au département pour enfouissement du réseau THD car cette subvention n'existe pas pour cette catégorie.

- **Vote des taux fiscaux communaux.**

Le Conseil Municipal vote le maintien des taux fiscaux communaux.

- **Vote du budget primitif 2022.**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022.

- **Demande de subvention aménagement voirie partagée Terres du Bourg.**

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention pour l'aménagement de voirie de Terres du Bourg.

- **Demande de subvention au titre des amendes de police pour Terres du Bourg.**

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au titre des amendes de police pour Terres du Bourg.

- **Demande de subvention au titre des amendes de police pour le parking du local commercial.**

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au titre des amendes de police pour le parking du local commercial.

- **Demande de subvention voirie accidentogène.**

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention pour la voirie accidentogène.

- **Délibération transférant la gestion des baux communaux à une agence.**

Monsieur le Maire explique que quatre agences immobilières ont été démarchées pour la gestion des baux communaux. Le Conseil Municipal approuve le transfert de la gestion des baux communaux à une agence. L'agence Portbail de Saint André de Cubzac a été retenue.

- **Fixer le montant du loyer T4, 24 avenue Anne d'Autriche**

Le montant du loyer T4, 24 avenue Anne d'Autriche, est fixé à 600€, 23€ de charges locatives.

- **Fixer le montant du loyer T4, 2 rue de la Gare**

Le montant du loyer du T4, 2 rue de la Gare, est fixé à 615€, 23€ de charges locatives.

- **Fixer le montant du loyer cabinet médical, 22 avenue Anne d'Autriche.**

Le montant du loyer du cabinet médical, 22 Avenue Anne d'Autriche, est fixé à 450€.

- **Fixer le montant du loyer du local commercial, 28 avenue Anne d'Autriche.**

Le montant du loyer du local commercial, 28 Avenue Anne d'Autriche, est fixé à 350€.

- **Autorisation signature convention avec le SDV pour étude hydraulique.**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SDV pour l'étude hydraulique de Terres du Bourg.

- **Convention de subvention à la revitalisation pour le versement de la subvention du local commercial.**

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention à la revitalisation pour le versement de la subvention du local commercial.

22h18 : La séance est close.

Affiché le 20 avril 2022

Alain LAPARLIÈRE  
Maire de Bédenac

